# FO CE L'FAIRE

## Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est du 26 juin 2015

**Vendredi 26 juin a eu lieu le Comité d'Etablissement France 3 Nord-Est à Strasbourg.**

**Avant de développer les points abordés lors de ce CE, voici tout d'abord l'édito de notre syndicat, par Henri Weiken, élu à Strasbourg :**

***« Un étrange entre-deux ».***
*France Télévisions vit actuellement un nouveau concept de gestion de l'audiovisuel : « le tuilage ».*

*Le tuilage c'est 4 mois et demi de passation de pouvoir entre Rémy Pflimlin et Delphine Ernotte-Cunci. 4 mois et demi durant lesquels tout s'arrête…*

*Officiellement tout se passe merveilleusement : Rémy Pflimlin toujours dans sans bureau du 8ème étage de la maison de France Télévisions donne tous les éléments nécessaires à la bonne poursuite de la gestion de notre entreprise à la nouvelle présidente qui elle, se trouve au 8ème étage du Ponant, dans un bureau excentré et exigüe.*
*Officieusement, cette situation provoque des tensions au niveau de la direction qui paralyse complètement les actions de notre entreprise et notamment les actions concernant le dialogue social. Ces crispations descendent jusqu'à dans notre encadrement de proximité qui se pose des questions, légitimes ou pas, sur son avenir.*

*Cette histoire de tuilage est une bien mauvaise idée. Qui pourrait accepter de former et d'aider celui qui a été votre adversaire ? Personne. Rémy Pflimlin va devoir rendre les clés de la maison et personne ne se soucis de ce qu'il va devenir. Cette situation de tuilage est vraiment inhumaine et pas très digne du service public, néanmoins c'est le choix du CSA.*

*Pendant cette période ubuesque la future nouvelle présidente consulte et auditionne. Le pôle Nord-Est a eu l'honneur de la visite de Madame Ernotte dans l'établissement d'Amiens pour sa première rencontre avec les salariés de France 3 régions. Après avoir assisté à la conférence de rédaction, à l'émission matinale puis au JT' de midi de France 3 Picardie, elle a rencontré des salariés des délégués syndicaux de FO et du SNJ. Pour FO, elle a apporté des réponses aux questions qui préoccupent actuellement les salariés de notre Pôle qui méritent d'être relatées*

***Le choix des nouveaux caméscopes des JRI** et les inquiétudes liées à la qualité des images et l'évolution du métier du JRI. Mme Ernotte-Cunci a entendu les interrogations des salariés sur ces nouveaux outils et est consciente des enjeux et conséquences de ce bouleversement ; elle a précisé qu'aucun choix de caméra n'avait encore été déterminé et que les consultations continuaient. Mais il ne faudra pas se tromper ! C'est essentiel pour l'avenir et la qualité de notre information et de nos éditions.*

***La nouvelle carte administrative*** *des grandes régions et les incidences sur les antennes régionales. La présidente a dit son attachement à une info de proximité et croit aux coopérations interrégionales quand cela se justifie (reportages communs , émissions communes ) ; elle souhaite maintenir l'autonomie des régions ; les antennes régionales et les JT régionaux ne seraient donc pas menacés ; nous l'avons alerté sur l'existence de JT communs (par exemple Lille/Amiens en été) il y a quelques années, lui rappelant que cette option n'avait pas été une très bonne expérience tant pour les salariés que pour les téléspectateurs. En revanche, aucune information n'a filtrée concernant l'avenir des locales. Pour FO, il est fondamental de maintenir un service public de proximité et la continuité sur tous les territoires du service public.*

***Sur la question de l'organisation de France 3 en pôle*** *elle n'a pas semblé vouloir remettre en cause ce qui a été fait depuis 5 ans.*

*Le grand projet de la nouvelle PDG c'est* ***la chaîne info*** *! Mme Ernotte-Cunci souhaite que ce projet voit le jour avant les élections de 2017. La chaine diffuserait dans un premier temps sur les réseaux numériques ; par la suite une présence sur les antennes classiques serait logique selon elle. Mais elle n'a pas indiqué sur quel canal elle voulait diffuser cette chaîne. Des rumeurs parlent de France Ô ou France 4…mais France 3 est aussi évoqué. En tout cas, elle souhaite que ce projet trouve aussi un public auprès des plus jeunes grâce aux nouveaux supports (smartphone, tablette). La nouvelle PDG souhaite associer les régions au projet éditorial et au contenu de cette chaîne, ce qui pose le problème de l'indépendance de l'information. Concernant le budget alloué à ce projet et à cette chaîne, il se ferait à moyens constants.*
*FO est favorable à une chaîne info mais pas au détriment d'une mission du service public ou au détriment de l'emploi.*

*Enfin concernant* ***les problèmes de mobilité des salariés****. La nouvelle présidente semble consciente des difficultés rencontrées par les salariés souhaitant une mobilité notamment dans le cadre de rapprochements familiaux. Nous espérons sincèrement qu'enfin dans ce domaine des situations vont être réglées !*

*Force Ouvrière France Télévisions prend acte de la décision du CSA de désigner à partir du 22 août prochain, Madame Delphine Ernotte comme nouvelle présidente de France Télévisions. Nous considérons que ce n'est pas à un syndicat de salariés d'intervenir dans le mode de désignations, ni dans le choix des patrons.*

*Comme nous lui avons dit franchement, droit dans les yeux : Force Ouvrière continuera à défendre tous les salariés administratifs, techniciens, journalistes, artistes, en CDI ou CDD. Nous défendrons notre entreprise et son image, et nous n'hésiterons pas à nous opposer très fermement si nous considérons qu'un danger se profile pour les intérêts des salariés. Mais nous ne refuserons jamais le dialogue, dans le respect des uns et des autres. Cette conduite des élus et responsables de FO vaut pour notre Pôle et l'ensemble de l'entreprise. »*

***En marge de cet édito, FO a souligné deux revendications portées lors des NAO :***

- ***Une augmentation générale des salaires d'au moins 2%, pour tous les salariés***
- ***La revalorisation du ticket restaurant à au moins 8 euros, prise en charge par l'employeur***

***La directrice de France 3 Pôle Nord-Est a répondu qu'elle comprenait ce problème de la valeur du ticket restaurant, et que « cette revendication sera soutenue par les responsables du Pôle Nord-Est.***

Les points à l'ordre du jour ont ensuite été examinés :

## 1/ EXAMEN DU BILAN DE L'EMPLOI POUR LE 4ème TRIMESTRE 2014, ET DU BILAN SOCIAL 2014

Ont été présentés à cette occasion les comptes rendus de la commission mixte économique et emploi/formation.

### A) Résumé du bilan de l'emploi :

Si on constate une augmentation des ETP entre 2013 et 2014, ceux ci sont en baisse entre 2011 et 2014.
Sur 2014, il y a perte de 24 postes : 17 dans le cadre du PDV, et 7 reversés dans la masse salariale.
Par ailleurs, un topo détaillé a été fait par la commission sur les 32 contrats d'alternants présents dans le Pôle.

Voyez le compte rendu sur le bilan de l'emploi ICI (ou à la fin de ces pages)

Au cours du CE, dans le cadre de ce point, la situation de la locale de Boulogne, dont les effectifs ne sont pas au complet, a été évoquée.
Le sujet est compliqué, et mérite que la prochaine commission mixte économique / emploi formation éclaircisse les choses, en marge d'un projet de modification de structure à l'encadrement de l'Antenne de Lille.

### B) Résumé du bilan social :

Difficile de résumer un document très complet de 118 pages, qui est un peu la "photographie" du Pôle durant toute l'année 2014... La commission mixte vous en propose l'essentiel, sur 10 pages :

Voyez le compte rendu sur le bilan social ICI (ou à la fin de ces pages)

On retiendra notamment la progression des effectifs permanents, mais aussi des non-permanents entre 2013 et 2014. On y ajoute une importante progression des alternants, avec 32 contrats dans le Pôle au 31 décembre.
En majorité, le personnel a entre 10 et 20 ans d'ancienneté.
Le Pôle a recruté 25 salariés, et dénombre 48 départs.
On compte 39 promotions en 2014 (pour 78 en 2012).
Dans cette partie sur les effectifs, le document évoque aussi le nombre de personnes handicapées (en légère baisse), le volume d'intérim, l'évolution de l'absentéisme (globalement, en légère augmentation, avec toute une série de détails).
On trouve aussi dans le bilan social divers éléments sur les rémunérations (en augmentation globalement de 10%), un point sur les accidents de travail (en diminution), mais aussi le chiffre de la progression des dépenses pour l'amélioration des conditions de travail.
Autre chiffre : un total de 645 "procès et transactions" est constaté entre 2012 et 2014.

Les constats présentés ont conduit les élus à rendre un avis négatif adopté à l'unanimité.

## 2/ PROJETS D'EVOLUTION DE LA STRUCTURE ET DES EFFECTIFS PERMANENTS

Des projets concernant les sites de Strasbourg, Nancy, Besançon et Lille sont envisagés. Deux étaient évoqués le mois dernier. D'autres ont été modifiés, ou sont venus s'ajouter.

Le sujet fera l'objet d'un travail détaillé de la commission mixte économique / emploi formation le 2 juillet prochain, et sera évoqué lors du CE du 10 juillet.

## 3/ ARRETE DES COMPTES 2014 DU CE, ET BUDGET 2015 DU CE

### A) Budget 2015

Le CE a reçu pour 2015 de France Télévisions une somme de 1.467.325 euros.
Sur ce budget, 890.023 sont destinés au CI ORTF.
Il reste donc pour le Pôle Nord-Est une somme de 577.301 euros.
60.000 sont conservés pour le fonctionnement du Pôle ; la différence, soit 517.301 euros sont donc affectés aux équipes des "activités sociales et culturelles" des 7 antennes, au prorata du nombre de salariés ouvrant droit dans chaque lieu.
Ainsi, ceux ci sont 1352 sur le Pôle, avec des répartitions très inégales : de 113 à Besançon jusqu'à 344 à Lille.
D'où des enveloppes à hauteur de 43.236 euros à Besançon, jusqu'à 131.621 à Lille
Ce budget de 517.301 est en augmentation par rapport à celui de l'an dernier : il était alors de près de 456.000 euros en 2014.

### B) Les participations du CE dans les activités sociales et culturelles en 2014

- Poste important, les vacances... 105.572 € ont servi à subventionner les voyages proposés (à hauteur de 50% en moyenne par rapport aux coûts globaux de ces voyages, s'élevant à 211.452 €).

À ces voyages se sont ajoutés des chèques vacances dans les antennes d'Amiens, Besançon et Lille, pour un total de 32.387 €.

Voyez le détail des sorties, locations et voyage dans les différentes antennes ICI (ou à la fin de ces pages)

- Autre poste important : la période de Noël... 122.424 € ont été engagés pour les cadeaux (y compris l'opération à Europa Park pour Nancy). Cette somme est en augmentation par rapport aux années passées (95.807 en 2013, et 84.127 en 2012). Certaines antennes ont fait le choix de doubler la valeur des cadeaux offerts.

À ces cadeaux vient s'ajouter une ligne de 39.840 pour les fêtes organisées à l'occasion de Noël.

- La rentrée scolaire reste un moment fort : 35.917 € y ont été consacrés en 2014 par l'ensemble des antennes

- Il en est de même avec l'opération "lecture d'été" qui prend de l'ampleur, avec 30.661 € qui y sont consacrés.

Le cinéma reste présent, bien qu'un peu moins consommé par nous tous cette année, avec une subvention globale de 19.578 € sur les places achetées. Les voucher vendus sont en baisse de plus de 15.000 € par rapport à 2012 : l'explication est le fait que les cinémas proposent désormais des tarifs "enfants".

- Bien d'autres initiatives sont proposées, différentes d'une antenne à l'autre (repas CE, sorties adultes, enfants, subventions sur billetterie...)
- Pour compéter l'offre des antennes, le Pôle propose lui aussi sa propre billetterie : pour Disney, Nausicaa ou encore le Zoo d'Amnéville.
- Le Pôle développe aussi une politique d'offres de locations de vacances, qui viennent compléter les chalets des Vosges et du Jura.
- En 2014 : au Val d'Authie, à Etretat et au Tréport

**C) <u>Les grands projets à venir</u>**

- Déjà, la reconduction, et l'élargissement de l'offre sur les locations de vacances.
- Les séjours proposés à Etretat et au Tréport seront proposés sur une période plus étendue que les congés de la Toussaint.
- Ensuite, une autre offre de location verra le jour, avec la mise à disposition de 34 semaines à Châtel, en Haute Savoie. Le CE ajoute à ses propositions un très bel appartement familial, pour 6 personnes, dans une petite résidence de standing, au pied des pistes.
  L'appartement doit être choisi par 2 membres de la commission ASC de l'antenne de Strasbourg les 8 et 9 juillet prochain.

Enfin, autre grand projet du CE : la proposition d'une offres de voyage, pour 2016, à l'échelle du Pôle, pour 200 participants.

Deux destinations sont évoquées : Barcelone et New-York.
Le projet n'en n'est qu'à ses débuts : Beaucoup de travail reste encore à faire pour les membres de la commission des activités sociales et culturelles du Pôle...parmi lesquels Éric Vial, représentant l'Alsace (qui a apporté son soutien par rapport à ce beau projet, souhaitant "que le résultat soit un voyage le plus subventionné possible, en pensant notamment aux familles et aux petits salaires").

**4/ <u>QUESTIONS DIVERSES</u>**

<u>Il fut question des futures caméras</u>,
La direction du Pôle n'a pas confirmé l'existence de chiffres annonçant un choix de 70% de caméras légères, pour 30% seulement de caméras "400".
"Le choix de répartition n'est pas encore fait" nous a t-on dit, en ajoutant que la direction attendait les retours suite aux présentations des 3 caméras actuellement en cours.
Il a été ajouté que tout n'aurait pas lieu en même temps : c'est un programme sur plusieurs années (en 2016, ce sont Amiens et Besançon qui seront les premiers servis). Les choses évolueront donc en fonction des premiers retours d'expérience.
<u>Il fut question aussi de l'évolution des métiers du son.</u>
Rien, dans l'entreprise, ne laisse sous entendre de sous emploi pour les OPS (en dehors de ce qui est dit dans la restitution du rapport Vacquin, qui concerne plusieurs familles de métiers).
Les élus FO ont néanmoins constaté que les nouvelles caméras ne permettront plus l'utilisation de 4 pistes (comme les actuelles XD CAM)...y compris sur les 400 : le travail des OPS en tournage s'en trouvera inévitablement amoindri !!!

## Prochain CE le 10 juillet à Strasbourg



**Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :**
**Muriel Besssard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)**

# Compte-rendu des commissions emploi/formation et économie et structure du 26 mai 2015

Présents : Demange Bruno, Bessard Muriel, Herbin Carole, Neuville Florence, Igier Annabelle, Didier Walter, Poure Cécile, Schulbaum Catherine, Marchand Véronique, Bouillon Olivier, Roehrig Yvonne, Vial Eric, Laurence Carpentier.

Avec la participation pour la direction de Madame Catherine Bayol, Directrice des Ressources humaines, de Madame Nadine Mougel, Directrice financière et Monsieur Eric Guillouard, responsable des études et du pilotage social.

La commission a étudié le bilan de l'emploi du pôle Nord-est au 30/09/2014 lors de la commission mixte éco & structure et emploi/ formation du 4 février 2015.

Nous n'avons donc étudié lors de cette commission que le dernier trimestre 2014.

**Bilan de l'emploi au 31/12/2014 pôle Nord-est :**

Entre 2011 et 2014 :
Hors filière et fonctions supports le pôle a vu réduire son effectif non permanent de 60 ETP. L'effectif permanent à augmenté lui de 22.5 ETP. Ce qui fait un delta de -37.5 ETP
Les fonctions supports ont réduit leurs effectifs de 2.1 ETP permanents et 0.7 ETP non permanent.
La filière a réduit ses effectifs de 5.8 ETP (1.2 ETP permanent et 4.6 ETP non permanents)

Entre 2013 et 2014

On constate une augmentation globale (Filière, RH) de 21.8 ETP
Se décomposant comme suit :

Direction pôle NE :
Permanent : + 7.6 ETP
Non permanent : +3 ETP

Filière production :
Permanent : +3.5 ETP
Non permanent : +8.4 ETP

Fonctions supports :
Permanent : +0.6 ETP
Non permanent : -1.4 ETP

Rappel :

Au 01/01/2015 le pôle Nord-est compte 905 postes permanents hors filière et fonctions supports. Au 01/01/2014 le pôle comptait 929 postes, le delta de **24** postes correspond aux **17** postes supprimés dans le cadre du PDV et 7 postes non pourvus qui sont reversés dans la masse salariale.

Détails des **7** postes reversés dans la masse salariale :

| | |
|---|---|
| **Alsace** | 1 poste de monteur |
| **Franche Comté** | 1 poste unité administrative |
| **Lorraine** | 1 poste aux moyens généraux<br>1 poste à l'encadrement technique<br>1 poste informatique |
| **Nord-Pas de Calais** | 2 postes de rédacteur |

Pour les fonctions supports au 01/01/2015 on comptabilise **16** postes permanents au service financier (moins un poste dans le cadre du PDV par rapport à 2013), **32** postes aux services RH et **118** postes pour la filière au 01/01/2015.

**TURN OVER :**

Sur l'année 2014, il y a eu 25 recrutements dont 24 transformations de CDD en CDI
(14 recrutements PTA et 10 Journalistes) et un recrutement externe (PTA Besançon).

On ne compte pas de recrutement sur la filière ou les fonctions supports sur 2014.

On compte 18 départs sur 2014 :
3 démissions, 3 décès, 1 rupture conventionnelle, 4 départs à la retraite et 7 licenciements

On compte également 30 mutations d'un établissement à un autre.

**HEURES SUPPLEMENTAIRES :**

| **Années** | **2013** | **2014** |
|---|---|---|
| **Pôle NE** | | |
| Permanent au 31/12 | 6 029.97 | 14 669.9 |
| Non permanent au 31/12 | 4 378.50 | 6 466.2 |

La commission constate que les heures supplémentaires ont augmenté de presque 2 fois et demie entre 2013 et 2014 pour les permanents et qu'elles ont augmenté pour les non permanents de 47.68%.

**Filière**

| Années | 2013 | 2014 |
|---|---|---|
| Permanents | 4695 | 7 411.2 |
| Non permanents | 8954.50 | 9333.7 |

Pour la filière les HS sont en légère augmentation pour les non permanents de 4.23% entre 2013 et 2014 mais de 57.85% pour les permanents.

Les raisons évoquées par la direction sont les mêmes qu'au bilan de l'emploi au 30/09/2014 à savoir l'application du nouvel accord d'entreprise.
Les journalistes étaient tous en 2013 et jusque juin 2014 au décompte horaire. Les heures supplémentaires n'ont été régularisées qu'en début 2014. Même si à partir de juin les journalistes ont majoritairement choisi le forfait jour, le changement du temps de travail avec le passage de 40h à 39h a été mal préparé cela a également généré les HS. Pour les CDD journalistes, étant de fait au décompte horaire, leur planification a également généré des HS. Pour 2015, la direction estime que cette surconsommation d'HS devrait se réduire de manière significative.

Concernant les PTA, la mise en place du nouvel accord qui a instauré le paiement des récupérations mais aussi le paiement des HS pour les personnels qui avaient la prime de sujétion dans l'ancienne convention collective, expliqueraient également cette hausse.

Pour les CDD l'augmentation des HS le dernier trimestre 2014 a été de 72.47%. La direction ayant annoncé que l'embauche des CDD en fin d'année à été conséquente afin de permettre aux collaborateurs CDI de prendre leurs congés. L'accroissement d'activité en fin d'année a également générée proportionnellement des HS.

La commission a souhaité faire un focus sur les contrats de professionnalisation et d'apprentissage réalisés en 2014 et ce par antenne. On répertorie 32 contrats en alternance au 31/12/2014.

**Amiens 4 contrats :**

| Type de Contrat | Ecole/faculté | Diplôme préparé | Date début | Date fin |
|---|---|---|---|---|
| CA | ESJ Lille | Master 2 journaliste en 2 ans | 01/09/14 | 31/08/15 |
| CA | ESJ Lille | Master 2 journaliste en 2 ans | 01/09/14 | 31/08/15 |
| Pro | INSSET | Licence Pro informatique web | 29/09/14 | 06/09/15 |
| Pro | Sup de com | Master 1 management de communication | 08/09/14 | 01/09/15 |

**Franche-Comté 4 contrats :**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pro | Dijon formation | BTS Communication | 29/09/14 | 01/08/16 |
| CA | Lycée | BTS Service informatique aux Organisations | 03/09/13 | 28/0815 |
| Pro | GRETA | BTS métiers audiovisuels –son | 09/09/13 | 30/06/15 |
| CA | UFA | BTS métiers audiovisuels | 07/10/13 | 30/06/15 |

**Bourgogne 6 contrats:**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CA | CFA | BTS Audiovisuel option son | 16/09/13 | 31/07/15 |
| Pro | Ecole ISITECH | Licence pro réseaux et systèmes | 01/09/14 | 16/10/15 |
| Pro | IUT Dijon | Licence pro RH management competences | 01/09/14 | 11/09/15 |
| Pro | GRETA | BTS Audiovisuel option montage | 08/09/14 | 30/06/16 |
| Pro | SUFCOB | Master 2 information communication | 08/09/14 | 18/09/15 |
| CA | CFJ | Diplôme journalisme | 22/09/14 | 21/09/16 |

**Nord-Pas de Calais 6 contrats :**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CA | Lycée | BTS Audiovisuel option technique D'ingénierie et exploitation | 08/09/14 | 30/06/16 |
| CA | Lycée | BTS Audiovisuel option métier De l'image | 08/09/14 | 30/06/16 |
| Pro | Icadémie | Bachelor marketing spécialisation communication | 01/09/14 | 20/08/15 |
| Pro | Université | Licence pro journalisme rédacteur d'image Et de son | 01/09/14 | 30/06/15 |
| Pro | CESI | Master ressources humaines | 27/10/14 | 15/09/15 |
| CA Filière | Lycée | BTS Audiovisuel-montage | 14/10/13 | 30/06/15 |

**Lorraine 3 contrats:**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pro | CESI | Administrateur réseau entreprise | 02/05/13 | 30/04/15 |
| Pro | CESI | Gestionnaire maintenance support En informatique | 13/05/13 | 12/05/15 |
| CA | Gobelins | BTS Desing graphique option comm Et médias numériques | 05/01/15 | 30/06/17 |

**Champagne –Ardenne 5 contrats:**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pro | CESI | Administrateur réseau entreprise | 14/10/13 | 13/10/15 |
| CA | CFA | Diplôme journalisme | 15/01/14 | 31/08/15 |
| Pro | Maestris Sup | Manager du merketing et de la Communication intégrée | 01/10/14 | 30/09/16 |
| Pro | EFAB | Manager des actifs immobiliers | 01/10/14 | 31/07/16 |
| Pro | Maestris Sup | Manager du merketing et de la Communication intégrée | 01/12/14 | 30/09/16 |

**Alsace 5 contrats:**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CA | IUT | Licence pro gestion de production | 06/10/14 | 11/09/15 |
| Pro | IECM-ECS | Master 2 Communication 360 | 09/09/14 | 26/08/15 |
| Pro | IECM-ECS | Master 2 Communication 360 | 01/09/14 | 26/08/15 |
| Pro | GRETA | BTS Audiovisuel option image | 08/09/14 | 31/08/16 |
| CA | CCI | Comptabilité et gestion des organisations | 16/09/13 | 31/08/15 |

La direction a validé 15 nouveaux alternants à la rentrée pour 18 sortants avant la fin de l'été. Parmi ces 15 nouveaux alternants on compte 6 alternants journalistes dans 5 rédactions : 2 à Amiens, 1 à Lille, 1 à Nancy, 1 à Reims et 1 à Dijon.
Un quota d'alternant pour les journalistes est imposé au pôle, pour les autres une étude est faite par le service RH pour définir les besoins dans les antennes.
La direction nous informe que l'on est le seul pôle en ligne avec les objectifs de François Guilbeau au 31/12/2014 en terme d'alternance.
Un recueil ou charte du parcours de l'alternant est en cours de réalisation. Il définira les critères de recrutement de l'alternant, le nombre d'entretien d'étape avec l'alternant, les relations avec les écoles…Ce recueil devrait être présenté à la commission emploi/formation en septembre probablement.

**Pour la commission emploi/formation** **Pour la commission éco & structure**

**Laurence Carpentier** **Bruno Demange**

Compte-rendu commission mixte emploi-formation
et éco & structure du 26 mai 2015

Présentation du Bilan social d'établissement 2014

Présent(e)s pour les commissions : Demange Bruno, Neuville Florence, Vial Eric, Igier Annabelle, Roehrig Yvonne, Carpentier Laurence, Herbin Carole, Bouillon Olivier, Poure Cécile, Schulbaum Catherine, Walter Didier, Bessard Muriel, Marchand Véronique

Présent(e)s pour la direction : Catherine Bayol, Directrice des Ressources Humaines, Nadine Mougel, Directrice financière, Eric Guillouard, Responsable des études et du pilotage social.

En Préambule :

Le Bilan social est un document harmonisé au niveau des pôles, sur la base d'un cadre national FTV. Il concerne les personnels du pôle Nord-est y compris la Filière et les fonctions supports (Finance, RH).
Pour l'année 2013, les CSP (Catégories Sociaux Professionnelles) ont été affinées notamment dans la classification des journalistes où l'on distingue Reportage/contenus d'info / Edition et coordination / Encadrement.

## Indicateur 1.1 Les effectifs

Indicateurs d'effectif global :

Nombre de salariés Non permanents, et permanents, temps plein ou temps partiel y compris ceux qui sont absents pour maladie, congés etc.
Ce tableau est un comparatif sur 3 ans en ETP moyen annuel

| Année | Total | Non permanents | Permanents |
|---|---|---|---|
| 2012 | 1218.4 | 211.7 | 1006.7 |
| 2013 | 1161.1 | 163.3 | 999.8 |
| 2014 | 1184.0 | 171.4 | 1012.6 |

On constate une augmentation de l'effectif moyen annuel permanent de + 5.9 ETP entre 2012 et 2014. Par contre, après une baisse l'effectif moyen annuel pour les Non permanents de 53.6 ETP entre 2012 et 2013.on notera une augmentation des ETP CDD de 10.1 ETP **(page 8).** On constate, également, un redressement des effectifs permanents de +12.8 ETP en 2014 essentiellement dû à la transformation de CDD en CDI correspondant à 24 embauches.
L'augmentation des ETP entre 2013 et 2014 est liée à l'augmentation de l'activité avec l'augmentation de la durée des matinales à partir de septembre 2013 ainsi qu'à l'augmentation des ETP sur la filière.

Indicateur d'effectif permanent :

La répartition en catégorie socio professionnelle met en avant la diminution des maîtrises – 35.9 ETP et l'augmentation des cadres + 44 ETP. E n effet fin 2014 des mesures individuelles ont été accordées rétrospectivement au 1er janvier 2013. Pour les journalistes l'augmentation des ETP est essentiellement due au recrutement avec + 5.3 ETP

Indicateurs d'effectif non permanent :

L'effectif moyen annuel non permanent (y compris les contrats en alternance) a progressé de + 10.1 ETP entre 2013 et 2014 après une chute de plus de 50 ETP entre 2012 et 2013.
On notera une nette progression des contrats alternants inscrits au 31/12/2014 : 27 pour les PTA et 5 pour les journalistes. Pour rappel les alternants comptent pour ½ ETP.
L'augmentation des ETP entre 2013 et 2014 se justifie par une action volontaire de la direction de renforcer les matinales et par la possibilité donnée aux collaborateurs de solder leurs congés le dernier trimestre 2014.
La direction prétend que l'objectif n'est pas de faire des économies sur les ETP, mais d'avoir une juste adéquation entre les moyens et les besoins.

1.1.5 Répartition par sexe de l'effectif total en décembre (inscrit) permanent :

Sur un effectif sur le pôle de 1046 permanents, les femmes représentent 40.15% et les hommes 59.85%. En 2013, les hommes représentaient 60.23% et les femmes 39.77% de l'effectif. Au niveau de FTV les femmes représentent 44.11 % et les hommes 55.89%.
Une légère amélioration pour le pôle mais qui reste inférieure à FTV.

Chez les cadres et cadres supérieurs 42.40% sont des femmes pour 57.6% d'hommes.
Par contre, chez les journalistes, le taux de féminisation reste inférieur : 63,59% d'hommes pour 36,41% de femmes. Toujours particulièrement sous représentées dans l'encadrement journaliste : les femmes avec 26.42% et 73.58% d'hommes. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de FTV : 26.67% de femmes et 73.33% d'hommes.

Ces indicateurs ont été analysés plus en détail dans le cadre de la commission égalité F/H

1.1.6 Répartition par âge de l'effectif total en décembre (inscrit) permanent : **(page 11 à 12)**

PTA
La commission constate un étalement de l'âge de la population féminine qui se situe entre 35 et 54 ans alors que chez les hommes la population est un peu plus vieillissante entre 40 et 59 ans. Il y a également plus de femmes de moins de 30 ans (47) que chez les hommes (31)

En 2013 la majorité des collaborateurs se situait entre 40 et 49 ans chez les hommes comme les femmes.
L'analyse que l'on peut faire est qu'il y a davantage de recrutement de jeunes femmes que de jeunes hommes.

Journaliste

La population féminine journaliste est répartie majoritairement entre 30 et 54 ans, alors que la population masculine se situe entre 40 et 59 ans

Encore cette année, la population féminine journaliste est plus jeune que la population globale du pôle NE.

1.1.7 Répartition par ancienneté : **(pages 15 à 17)**

PTA

43% des femmes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
40.81 % des hommes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté

Globalement :

20.05% des salariés PTA ont moins de 11 ans d'ancienneté.
41.74 % ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
20.94 % ont entre 21 et 30 ans d'ancienneté
16.81% ont entre 31 et 40 ans d'ancienneté

Journaliste

50 % des femmes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
40.17% des hommes ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté

Globalement :

16.30% des salariés journalistes ont moins de 11 ans d'ancienneté
43.75% ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté
28.53% ont entre 21 et 30 ans d'ancienneté

PTA et Journaliste

| | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|---|---|
| Ancienneté de – de 11 ans | 23% | 18.40% | 18.74% |
| Ancienneté de 11 à 20 ans | 42% | 45.05% | 42.44% |
| Ancienneté de 21 à 30 ans | 24% | 27.19% | 23.61% |
| Ancienneté de 31 à 40 ans | 8.79% | 11.28% | 14.81% |

On peut constater que l'ancienneté professionnelle des collaborateurs continue de progresser.

1.1.9 Répartition de l'effectif total en décembre (présent) permanent par CSP détaillées **(page 20)**

En 2014, l'effectif permanent (F+H) est composé de 64.88% de PTA et 35.12% de journalistes en 2013, l'effectif permanent (F+H) était composé de 66% de PTA et 34% de journalistes.

Classification PTA :
Augmentation des femmes dans la catégorie Cadres : 56.98% d'hommes et 43.02% de femmes. Alors qu'en 2013 hommes représentaient 58.33% et les femmes 41.66%.

Classification journaliste :
L'écart entre les hommes et les femmes dans la progression de carrière est flagrant chez les journalistes. On peut parler de plafond de verre.

| | Reportage/contenu info | | | Edition et coordination | | | Encadrement | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **2012** | **2013** | **2014** | **2012** | **2013** | **2014** | **2012** | **2013** | **2014** |
| **Hommes** | 62.41 | 61.61 | 62 | 54.55 | 66.66 | 57.14 | 73.07 | 75 | 73.07 |
| **Femmes** | 37.59 | 38.38 | 38 | 45.45 | 33.33 | 42.86 | 26.93 | 25 | 26.93 |

1.2 Travailleurs extérieurs **(page 21)**

Dans la catégorie « autre » on retrouve les prestations esthétiques et l'accueil.

Augmentation du recours aux salariés extérieurs notamment pour le gardiennage avec 63 623 h pour 39 salariés cela correspond à 1631.35 h par salarié soit 203.91 jours de travail annuel.
Suite à des absences chez les gardiens, il apparaît que ceux-ci ne soient pas systématiquement remplacés, la charge de travail étant répartie sur les autres gardiens, la commission demande à ce que la direction soit vigilante sur leur amplitude horaire.

1.2.3…Et 1.2.4 Les intérimaires **(page 22)**

La commission relève l'existence de 33.7 contrats en 2014 (pour 27.6 en 2013 et 46 en 2012).
La durée moyenne de ces contrats est de 4.1 jours en 2014 (pour 5.1 en 2013 et 6 en 2012).

1.3 Les embauches au cours de l'année **(page 23)**

En 2014, le pôle a recruté 25 salariés (15 PTA et 10 journalistes) correspondent à 13.9 ETP dont 1 ETP recruté à l'extérieur.
Pour rappel : La direction nous précise que les ETP sont calculés en fonction de la date d'entrée des nouveaux recrutés. Les ETP n'ont pas la même valeur si les recrutements ont été faits en janvier ou novembre.

1.3.2 Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée **(page 24)**

Nombre d'embauche de CDD en baisse entre 2012 et 2014 de – 2458 contrats.

Les cachetiers (présentateur, réalisateurs…) En hausse par rapport à 2013.
Le recours aux pigistes continu de baisser de 87 en 2012 on passe à 31 en 2014. Ce type de contrat devait disparaître à France 3 et la direction nous avait informé qu'un certain nombre de pigistes avait été régularisé en CDD journalistes, qu'en est-il des autres ?
Après une baisse de 25.8% du recours aux intermittents entre 2011 et 2013, les embauches restent stables en 2014
Le recours aux PTA de droit commun en baisse de 39.1% entre 2012 et 2014. Probablement dû en grande partie à l'arrêt des remplacements des personnels administratifs.
Les journalistes en baisse de 9.32% entre 2013 et 2014, compensée par 10 embauches

Après une baisse du recours aux CDD en 2013, la tendance s'inverse en 2014. Le retard dans la prise de congés des salariés en CDI courant 2014, peut justifier le recours aux CDD plus important fin 2014.

1.3.2 Bis Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée en nombre de jours

ours de recours aux CDD, entre 2012 et 2014 – 9884 jours
Ratio nombre de jours / nombre de contrat :

| | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|---|---|
| **Nbre de jours** | 56366 | 43154 | 46482 |
| **Nbre de contrats** | 15494 | 12954 | 13036 |
| **Moyenne nbre de jours/contrats** | 3.63 j | 3.33 j | 3.56 j |

1.4 Les départs au cours de l'année **(page 25 à 33)**

On dénombre 48 départs de FTV pôle NE en 2014 : 34 PTA et 14 journalistes.
Nombre de démissions 3 (2 PTA- 1 journaliste) dont 1 démission dans les fonctions RH
Licenciements pour cause économique : 2 (1PTA-1journaliste) liés à l'effet PDV
Licenciement pour d'autres causes : 5 PTA
Nombre de fin de contrat : 1 PTA rupture conventionnelle
Nombre de départ en retraite : 4 PTA
Nombre de décès : 3 dont un à la filière.
Nombre de mutations d'un établissement à un autre : 30 (18 PTA-12 Journalistes)

Lorsqu'un des collaborateurs du pôle fait l'objet d'un détachement, la direction nous informe qu'elle n'est pas favorable au principe du poste préempté. Pour elle l'idéal est qu'il soit mis en consultation.

1.5. Promotions **(page 34)**

La commission note que les promotions ne font que diminuer d'année en année : 78 en 2012 pour 39 en 2014. La direction justifie ces écarts par la prise en compte des technicités protocole d'accord et à des promos liées à un changement de structure.
La commission remarque l'équilibre fait entre les femmes et les hommes dans l'attribution des mesures. Compte tenu des retards cumulés les années précédentes la commission aurait espéré un plus grand nombre de mesures pour les femmes.

1.7 Les travailleurs handicapés **(page36)**

Nous sommes passés de 62 travailleurs handicapés en 2012 à 52 en 2013 puis à 57 en 2014.

Il est difficile d'influer sur le nombre de travailleurs handicapés sauf par l'embauche. Les salariés CDI peuvent entrer ou sortir, d'une année sur l'autre, du statut de travailleur handicapé.

1.8 Absentéisme **(pages 37 à 41)**

1.8.1 Nombre de journées d'absence

La commission note une augmentation de l'absentéisme chez les PTA de 7.1% entre 2013 et 2014 après une baisse sensible entre 2012 et 2013 de 25.58%
Baisse légère de l'absentéisme chez les journalistes mais globalement on note une augmentation de l'absentéisme de 4.6%

1.8.1 Nombre de journées d'absence/Nombre de journées théoriques travaillées

Le taux d'absentéisme est élevés dans le pôle NE avec 12% c'est un point au dessus de la moyenne de France Télévisions, d'autant que la direction applique désormais une politique de moindre remplacement. La direction nous informe que des dispositifs de prévention de la DDSQVT ainsi que des analyses de l'absentéisme font l'objet d'informations régulières des CHSCT.

1.8.2 Nombre de journées d'absence pour maladie

Augmentation du nombre de journées d'absences maladie entre 2012 et 2014 de 11.5%.
La commission note une baisse des longues maladies mais une augmentation des autres arrêts maladie.

PTA entre 2013 et 2014

Maladie : + 43.65%
Longue maladie : - 14.65%

Journalistes entre 2013 et 2014

Maladie : + 42.14%
Longue maladie : - 32.17%

A noter la longue maladie est à partir du 91ème jour d'absence.

1.8.3 Répartition de la maladie selon la durée de l'absence

On remarquera que chez les PTA 46% des arrêts sont de moins de 7 jours pour 42.72% chez les journalistes.

Globalement :
44.68 % des arrêts sont de moins de 7 jours et 16.14 % des arrêts sont compris entre 8 et 21 jours.
La commission note qu'il y a moins d'arrêt maladie mais que les arrêts sont plus long sans être de longues maladies.

1.8.4 Nombre de journée d'absence pour accident du travail et de trajet ou maladie professionnelle.

Très forte augmentation des arrêts chez les PTA et baisse relative chez les journalistes globalement les arrêts ont augmenté de 26.48%.

## Indicateur 2 Rémunération et charges accessoires (pages 47 à 54)

2.1.1 Masse salariale annuelle totale/effectif mensuel moyen

La commission constate que les mesures diminuent mais que la masse salariale augmente, globalement de 10% entre 2013 et 2014. C'est un effet du nouvel accord d'entreprise : de la transposition et de l'harmonisation avec des rappels 2012 et 2013.

2.1.1.bis Rémunération annuelle moyenne

Lorsque l'on prend la rémunération annuelle moyenne on constate que les femmes gagnent 7.8% de moins que les hommes chez les PTA et 9.16% de moins chez les journalistes.

2.1.2 Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires

Chez les PTA 1.8%, on constate 1 forte baisse par rapport à 2013 essentiellement due à l'effet de la mise en place du nouvel accord (prime de sujétion). Les 6.3% chez les cadres supérieurs correspondent à la prime de part variable.
Chez les journalistes 9% correspondent aussi à la prime de part variable, au 13ème mois et à quelques primes liées à l'activité.

2.1.3 Grille des rémunérations

4 salariés gagnent moins de 20000 € annuellement. La direction explique que ce sont des collaborateurs en longue maladie ou invalidité dont seulement une partie est payée par FTV.

On notera que les salaires ont évolué et se situent en majorité entre 40 000 et 59 999€. Cependant on notera également que le fossé est encore important entre la rémunération des hommes et celle des femmes 40 000-49 999€ pour les femmes, alors que les hommes sont plutôt dans la fourchette 50 000 et 59 999€.

2.2.2 Montant global des 10 rémunérations les plus élevées

On notera que les femmes gagnent 14.16 % de moins que les hommes entre 2013 et 2014.
La différence était de 19.10% de moins entre 2012 et 2013. Un progrès mais encore insuffisant.

2.2.2 bis Montant global des 10 rémunérations les plus basses

Il y a plus d'hommes que de femmes dans les rémunérations les plus basses
La commission remarque que les rémunérations les plus basses chez les hommes ne font que baisser de 260 865 en 2012 on passe à 201 150 en 2014 soit – 22.89 %. La direction nous précise que cette baisse est liée aux collaborateurs en longue maladie ou invalidité dont seulement une partie est payée par FTV
Par ailleurs on constate une progression de + 18.87% pour les rémunérations des femmes entre 2012 et 2014.

2.2.2 ter Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations

Il n'y a toujours que 2 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

2.4 Charges accessoires

2.4.2 Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à la disposition de personnel : entreprises de travail temporaire, autres entreprises

La commission note de nouveau une hausse du recours au gardiennage mais une baisse sensible du coût horaire entre 2012 et 2014 de 26.06€/h à 21.83€/h. Même si le pôle a renégocié le gardiennage avec SAMSIC au 01/07/2013, les coûts ont continué de baisser en 2014.

2.5. Charge salariale globale

2.5.1 Frais de personnel/valeur ajoutée ou CA

Des frais de personnel plus importants que les années précédentes (92 374 k€) soit +6.93% entre 2013 et 2014 (charges) rapporté à un chiffre d'affaire de 18 357k€ qui lui aussi est en augmentation soit + 23.30% font que le ratio baisse.

## Indicateur 3 : Conditions d'hygiène et de sécurité (pages 56 à 66)

3.1.1 Nombre d'accidents de travail avec arrêt de travail

Baisse significative des accidents du travail avec arrêt chez les journalistes de 16 en 2012 et 2013 nous sommes passés à 8. Par contre légère augmentation chez lez PTA de 7 en 2013 à 9 en 2014.

Sur les 9 arrêts PTA, 4 sont consécutifs à des accidents de trajet.
Sur les 8 arrêts chez les journalistes, aucun accident de trajet.

3.1.2. Nombre de jours d'arrêt en journées perdues suite à un accident de travail

La commission remarque que chez les PTA le nombre d'arrêt a augmenté mais aussi le nombre de jour d'arrêt consécutif à un accident de travail en 2013 275 jours pour 7 arrêts soit une moyenne de 39.28 jours, en 2014 491 jours pour 9 arrêts soit une moyenne de 54.55 jours.

Pour les journalistes le nombre de jour a augmenté par arrêt de 764 jours pour 16 arrêts ça correspond à une moyenne de 47.75 jours par arrêt pour 2013. En 2014 nous avons 448 jours pour 8 arrêts cela correspond à 56 jours en moyenne par arrêt.

3.1.2 bis Taux de gravité

Le taux de gravité < à 1 ou > 2 est significatif. Plus le taux est grand plus l'arrêt est long.
Pour les journalistes le taux est de 2.6

3.3 Maladie professionnelle

1 salarié a été déclaré en maladie professionnelle à la sécurité sociale en 2014. Il s'agit d'un JRI affecté à Amiens.

## Indicateur 4 : Autres conditions de travail (pages 70 à 81)

4.1.3Nombre de salariés permanents (indicateur 111 bis) bénéficiant d'un système d'horaires individualisés

Les horaires variables concernent les PTA comme les techniciens par contre les horaires constants concernent essentiellement les administratifs.

4.1.4 bis Type de temps partiels

4.5 Dépenses d'amélioration des conditions de travail

Après une baisse sensible entre 2012 et 2013 des dépenses le montant des dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise ont progressé de 85.47%
De gros travaux ont été engagés pour 2014 (renouvellement et complément vidéo surveillance et lecteurs de badges, de complément d'éclairage de secours et détection incendie etc.)

4.6 Médecine du travail

Côté consultations, la commission relève les chiffres de 601examens cliniques pour 2014 (pour 692 en 2012 et 432 en 2013)
Au niveau des examens complémentaires, on en relève 592 en 2014 (pour 838 en 2012, et 496 en 2013).

La commission souligne que nous n'avons pas eu de synthèse des rapports de la médecine du travail pour 2012, 2013 et 2014. Maintenant qu'un médecin coordonateur de FTV a été embauché, la commission demande à ce que les rapports soient présentés en CE.

## Indicateur 5 : Formation

Nous n'aborderons pas le point formation dans le bilan social, ce point ayant déjà été traité avec le bilan de la formation 2014.

## Indicateur 6 : Relations professionnelles (page 99)

6.3 Procédures

6.3.2 Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause

En ce qui concerne le nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année ou l'entreprise est en cause, la direction nous informe qu'il est difficile d'être exhaustif car certaines procédures sont faites dans le pôle alors que d'autres le sont au niveau de Paris. Pour l'information des élus, au niveau du bilan social 2014 FTV on a noté une petite diminution des instances judiciaires entre 2013 et 2014 mais en cumulatif, on comptabilise 645 procès et transactions entre 2012 et 2014 ce qui traduit des relations sociales plutôt conflictuelles et judiciarisées au sein de l'entreprise.

**Pour la commission emploi/formation**
**Laurence Carpentier**

**Pour la commission éco& structure**
**Bruno Demange**

# SORTIES, LOCATIONS ET VOYAGES 2014 - PREVISIONS 2015

| SITE | LIEU | NOMBRE DE DOSSIERS | PREVISIONS 2015 |
|---|---|---|---|
| POLE | Chalet Jura | 73 | Chalet Jura |
| | Chalets Vosges | 58 | Chalets Vosges |
| | Location Val d'Authie | 25 | Location Val d'Authie |
| | Locations Etretat-Le Tréport (Goélia) | 13 | Location Chatel (Néméa) |
| | | | Locations Néméa |
| | | | Locations Goélia |
| | | | Voyage Pôle |
| AMIENS | Louvres-Lens | 9 | Londres |
| | Brasserie | 10 | Parc de Bagatelle enfants |
| | Parc Astérix | 16 | |
| BESANCON | Porto | 10 | Berlin |
| | Futuroscope | 8 | Marseille |
| | Bruxelles | 7 | |
| DIJON | Ouest USA | 11 | Futuroscope |
| | | | Expo Universelle de Milan |
| LILLE | Karting | 21 | Eurodisney |
| | Londres juillet | 15 | Ski |
| | Londres septembre | 8 | Futuroscope (2 dates) |
| | Paris | 9 | Walibi |
| | Bellewaerde | 29 | Londres (2 dates) |
| | Ski | 18 | Paris |
| | Location Val Joly | 7 | Locations Goélia |
| | Location Etretat | 8 | |
| | Marrakech | 12 | |
| NANCY | Noël Europa Park | 41 | Londres (2 dates) |
| | Saint Petersbourg | 13 | Madère |
| | Chypre | 6 | Corfou |
| | Londres | 15 | Parc Walligator |
| | Portugal | 2 | |
| | Cinéma enfants | 8 | |
| REIMS | Rhodes | 12 | Futuroscope |
| | Nigloland | 19 | Canaries (2 dates) |
| | | | Marché de Noël de Strasbourg/Europa Park |
| STRASBOURG | Halloween à Europa Park | 22 | Ski Hauteluce |
| | Rome | 15 | Puy du Fou |
| | Kirviller | 17 | Croisière Andalousie |
| | Œnologie | 11 | San Francisco (2 dates) |
| | Les jardins de Gaïa | 2 | Forêt Noire |
| | Europa Park enfants | 32 | Locations Cavallino |
| | Locations Citadines | 9 | Locations Label Nature |
| | Location Label Nature | 4 | Europa Park enfants |
| | Location Cavallino | 8 | |
| | Location Center Park | 1 | |